

Conseil municipal

Séance générale du 5 mai 2008

Extrait du procès-verbal de la séance générale du Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tenue le 5^e jour de mai 2008, à 19h30, dans la salle du Conseil municipal de l'hôtel de Ville, à laquelle sont présentes mesdames les conseillères Christiane Marcoux et Michelle Power, ainsi que messieurs les conseillers Yvan Berthelot, Robert Cantin, Jean Fontaine, Gaétan Gagnon, Michel Gauthier, Jean Lamoureux, Philippe Lasnier, Stéphane Legrand et Marco Savard siégeant sous la présidence de monsieur Gilles Dolbec, maire, le tout formant quorum selon les dispositions de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, L.R.Q., c.C-19.



Monsieur le conseiller Germain Poissant, est absent.

Monsieur Daniel Desroches, directeur général, est présent.
Monsieur François Lapointe, greffier, est présent.

No 2008-05-0240

Appui à la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu en vue de demeurer dans la circonscription électorale du comté de Saint-Jean

CONSIDÉRANT le projet de division des circonscriptions électorales provinciales tel que proposé par la Commission de la représentation électorale du Québec ;

CONSIDÉRANT que ce projet propose le transfert du territoire de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu dans la circonscription électorale de Huntingdon ;

CONSIDÉRANT les affinités de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et les enjeux similaires des deux municipalités ;

CONSIDÉRANT la position géographique de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu et son positionnement en bordure de la rivière Richelieu ;

CONSIDÉRANT les dossiers de la ligne hydrique et de la plaine inondable travaillés de concert entre les deux municipalités ;

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Christiane Marcoux
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Michelle Power



Que le Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu appuie les démarches entreprises par la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu afin que le territoire de celle-ci soit maintenu à l'intérieur de la circonscription électorale provinciale de Saint-Jean.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) Gilles Dolbec
Gilles Dolbec
Maire

(S) François Lapointe
François Lapointe
Greffier

Certifiée copie conforme
Ce 6 mai 2008


François Lapointe, avocat,
Greffier